

Les Comtés unis de Prescott et Russell

Procès-verbal

Réunion ordinaire du Conseil

le mercredi 25 septembre 2024, 09 h 00 Édifice administratif des Comtés à L'Orignal

Membres présents :

Francis Brière

Robert Kirby

Genevieve Lajoie

Yves Laviolette

Robert Lefebvre

Normand Riopel, président du Conseil

Mike Tarnowski Mario Zanth

Personnel présent :

Olivier Berthiaume

Jérémie Bouchard

Marc-André Drouin

Pierre Gauthier

Éric Larocque

Sylvie Millette

Marc-André Périard

Stéphane P Parisien, secrétaire adjoint

Valérie Parisien

Louis Prévost

Gabriel Rousselle

Mary Ann C. Tisdall

Personnel absent:

Mélissa Cadieux, secrétaire

1. Ouverture de la réunion

Le président déclare la réunion ouverte.

2. Vision et reconnaissance territoriale

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-159

Proposée par Francis Brière Appuyée par Yves Laviolette

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Que la motion du point 7.1.1, avancée par le maire Brière, soit abordée à la présente réunion du Conseil.

Adoptée

4. Déclaration d'intérêts pécuniaires

Aucune

5. Pétitions, délégations et présentations

5.1 Michel Chrétien - Plan de sécurité et de bien-être communautaires

Résolution 2024-160

Proposée par Mario Zanth Appuyée par Genevieve Lajoie

Qu'il soit résolu que la demande de soutien financier de la somme de 50 000 \$ soit discutée lors des discussions budgétaires de 2025 et que le Plan de sécurité et de bien-être communautaires soit révisé sur une base annuelle.

Adoptée

6. Points de consentement

Résolution 2024-161

Proposée par Francis Brière Appuyée par Mike Tarnowski

Qu'il soit résolu que les Points de consentement soient adoptés tels que présentés à l'exception du point 6.3.3 qui sera abordé séparément.

Adoptée dans sa forme modifiée

6.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 28 août 2024

Résolution 2024-162

Proposée par Francis Brière Appuyée par Mike Tarnowski

Qu'il soit résolu que le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 28 août 2024 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

6.2 Comptes du mois

Résolution 2024-163

Proposée par Francis Brière Appuyée par Mike Tarnowski

Qu'il soit résolu que le Conseil autorise et ratifie la liste des salaires, des avantages sociaux et des comptes payés pour les mois de juillet et d'août 2024 comme suit :

Juillet 2024

- 1. Total des salaires : 3 220 524,69 \$;
- 2. Total des avantages sociaux : 930 547,43 \$; et
- 3. Total des comptes généraux, pages 1 à 6, au montant de 5 866 734,41 \$.

Août 2024

- 1. Total des salaires : 3 735 470,83 \$;
- 2. Total des avantages sociaux : 1 079 934,61 \$; et
- 3. Total des comptes généraux, pages 1 à 6, au montant de 4 951 145,45 \$.

Adoptée

6.3 Correspondance au Conseil

Résolution 2024-164

Proposée par Francis Brière Appuyée par Mike Tarnowski

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive la correspondance aux points 6.3.1 et 6.3.2 à titre informatif.

Adoptée dans sa forme modifiée

6. Points de consentement

6.3 Correspondance au Conseil

- 6.3.1 Lettre conjointe du Eastern Ontario Wardens' Caucus sur la défense des droits L'AMO continue de plaider pour un examen de la prospérité sociale et économique
- 6.3.2 Lettre de soutien en faveur du Complexe récréatif de la Municipalité de Russell
- 6.3.3 Lettre de demande d'appui Consortium de transport scolaire de l'Est

Résolution 2024-165

Proposée par Robert Lefebvre Appuyée par Mario Zanth

Qu'il soit résolu que le Conseil des Comtés unis de Prescott et Russell appuie la résolution de la Corporation de la Ville de Hawkesbury demandant que le Consortium de transport scolaire de l'Est ainsi que le ministère de l'Éducation acceptent de faire une pause dans la mise en œuvre des nouveaux critères et des critères révisés concernant les distances de transport scolaire;

Et que le ministère de l'Éducation subventionne une étude sur la planification et la prestation des services de transport scolaire au nom du Consortium de transport scolaire de l'Est;

Et que cette résolution soit envoyée au ministère de l'Éducation et au Consortium de transport scolaire de l'Est.

Adoptée

7. Avis de motion et résolutions écrites des membres

7.1 Maire Francis Brière

7.1.1 Demande d'amendement de la Politique du Fonds régional d'investissement communautaire (ADM-026)

Résolution 2024-166

Proposée par Francis Brière Appuyée par Mike Tarnowski

Attendu que le règlement 2024-08 visant à adopter une *Politique du Fonds régional d'investissement communautaire* (ADM-026) a été adopté par le Conseil le 28 février 2024.

Qu'il soit résolu que la *Politique du Fonds régional d'investissement communautaire* soit modifiée comme suit : dans les cas où un projet proposé, dont tout le financement est retenu par la municipalité de palier inférieur, est appuyé par une résolution d'un Conseil municipal de palier inférieur et où aucun financement ne doit être versé à des tiers, une entente de financement formelle avec les Comtés unis de Prescott et Russell ne sera pas requis. Une résolution du Conseil municipal de palier inférieur détaillant comment les fonds seront utilisés et comment la contribution des Comtés unis de Prescott et Russell sera reconnue et publiée sera suffisante. Cette reconnaissance et cette publicité seront approuvées au préalable par les Comtés unis de Prescott et Russell.

Qu'il soit également résolu que la *Politique du Fonds régional* d'investissement communautaire soit modifiée comme suit : tout projet de ce type peut être préapprouvé pour un financement pluriannuel, sans dépasser la durée du mandat actuel du Conseil des Comtés unis de Prescott et Russell, sous réserve de la disponibilité de fonds des Comtés unis de Prescott et Russell, telle que déterminée par le budget annuel.

Qu'il soit également résolu que la *Politique du Fonds régional* d'investissement communautaire soit modifiée comme suit : dans les cas où une entente de financement formelle avec les Comtés unis de Prescott et Russell n'est pas requise, un certificat d'assurance et les rapports obligatoires, comme mentionné au paragraphe 5.11 de la *Politique du Fonds régional d'investissement communautaire*, ne seront également pas requis.

Adoptée

Le maire Robert Lefebvre quitte la réunion ordinaire du Conseil à 9 h 35.

8. Rapports des départements et des comités

8.1 Administration

8.1.1 Demandes de madame le maire Lajoie en vertu du Fonds régional d'investissement communautaire

Résolution 2024-167

Proposée par Genevieve Lajoie Appuyée par Mike Tarnowski

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la demande pour le Fonds régional d'investissement communautaire, conformément à la *Politique du Fonds régional d'investissement communautaire* (ADM-026), telle que soumise par madame le maire Lajoie, pour partiellement financer la phase 2 du projet du Parc à vol d'oiseau.

Adoptée

Résolution 2024-168

Proposée par Genevieve Lajoie Appuyée par Yves Laviolette

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la demande pour le Fonds régional d'investissement communautaire, conformément à la *Politique du Fonds régional d'investissement communautaire* (ADM-026), telle que soumise par madame le maire Lajoie, pour l'achat et l'installation d'un nouveau panneau d'affichage électronique.

Adoptée

8.2 Services sociaux

8.2.1 SS-05-2024 - Subvention de démarrage du ministère de l'Éducation de l'Ontario

Résolution 2024-169

Proposée par Genevieve Lajoie Appuyée par Mike Tarnowski

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve l'option 1, soit l'utilisation de la subvention de démarrage pour soutenir le projet de rénovation du Centre de garde Bhakta Prahlad Montessori.

Adoptée

8.3 Technologies de l'information

8.3.1 TI-01-2024 - Remplacement des pare-feux de sécurité informatique

Résolution 2024-170

Proposée par Yves Laviolette Appuyée par Francis Brière

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve l'option 1, telle que présentée au rapport TI-01-2024.

Adoptée

9. Période de questions aux chefs de département

Les membres du Conseil posent des questions relatives à divers dossiers aux chefs de département.

10. Règlements 2024-38 et 2024-39

Résolution 2024-171

Proposée par Yves Laviolette Appuyée par Mario Zanth

Qu'il soit résolu que les règlements suivants soient adoptés par le Conseil des Comtés unis de Prescott et Russell après les trois lectures :

2024-38 Pour adopter le mandat du Comité permanent sur l'aménagement du territoire;

2024-39 Pour modifier le règlement 2024-19 - étant un règlement visant à réglementer la circulation et le stationnement sur les routes relevant de la compétence de la Corporation des Comtés unis de Prescott et Russell.

Adoptée

Résolution 2024-172

Proposée par Mike Tarnowski Appuyée par Yves Laviolette

Attendu que le Règlement de procédure 2018-12 prévoit que les nominations aux comités, aux conseils et aux commissions soient nommées par le président et que ces nominations soient ratifiées par la suite par le Conseil.

Qu'il soit résolu que les nominations suivantes au Comité permanent sur l'aménagement du territoire pour l'année 2024 soient approuvées :

- Mario Zanth, président (membre du Conseil);
- Francis Brière, vice-président (membre du Conseil);
- Robert Kirby (membre du Conseil); et
- Normand Riopel (président du Conseil).

Adoptée

11. Huis clos

Il n'y a aucune question sur le point du huis clos; donc, la réunion publique se poursuit et aucune réunion à huis clos n'est tenue.

11.1 Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil à huis clos en date du 28 août 2024

Résolution 2024-173

Proposée par Mike Tarnowski Appuyée par Mario Zanth

Qu'il soit résolu que le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil à huis clos du 28 août 2024 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

12. Règlement de ratification 2024-40

Résolution 2024-174

Proposée par Robert Kirby Appuyée par Francis Brière

Qu'il soit résolu que le Conseil adopte le règlement 2024-40 afin de ratifier toutes les mesures et toutes les recommandations prises aux rapports, aux résolutions et aux règlements de la réunion ordinaire du Conseil du 25 septembre 2024 après les trois lectures.

Adoptée

1	3.	Δr	nno	nces
	J.	\neg	\mathbf{H}	いしてる

Les membres du Conseil font l'annonce des différents activités ou événements qui ont lieu dans leurs municipalités.

14. Ajournement

La réunion ordinaire du Conseil est levée à 9 h 48.

Normand Riopel, président du Conseil

Stéphane P. Parisien, secrétaire adjoint